

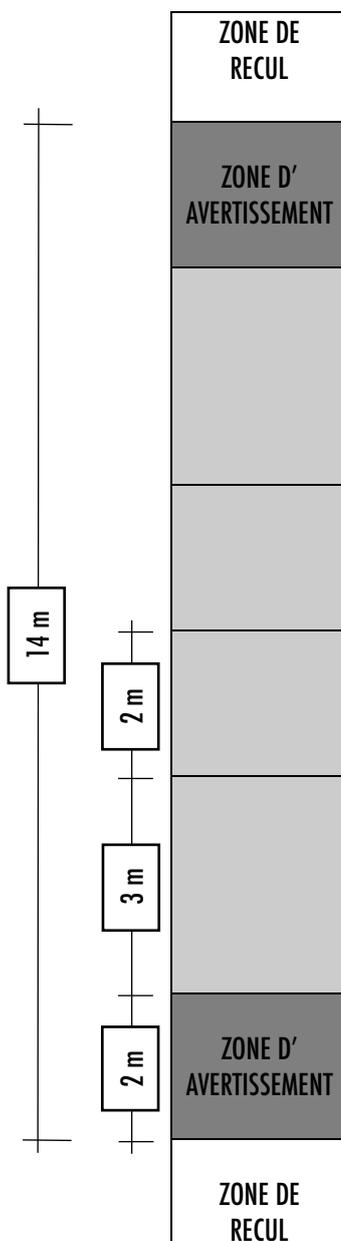


LA PISTE D'ESCRIME

De quoi s'agit-il ?

- Les assauts, de l'escrime loisir à la compétition, se déroulent sur des pistes aux dimensions uniformisées permettant l'arbitrage dans des conditions identiques et conformes au règlement.

Concrètement :



Une piste d'escrime mesure 14 mètres de long sur 1,5 mètre de large...

Limites extérieures :

- Si un tireur sort d'un seul pied latéralement de la piste, l'action est interrompue et le tireur sorti se remet en garde à l'endroit du franchissement de ligne (ou à l'endroit à partir duquel il a commencé son attaque, dans le cas où le franchissement survient lors du développement de celle-ci) et recule d'un mètre. Son adversaire se remet en garde à distance (telle que les deux lames ne puissent se croiser en position de pointe en ligne).
- Si un tireur franchit des deux pieds la ligne arrière de la piste, il est considéré comme touché.

Des lignes perpendiculaires la jalonnent en plusieurs endroits :

- Centre de la piste.

- Lignes de mise en garde :

derrière lesquelles se positionnent les tireurs au début de l'assaut et après chaque touche occasionnant un point.

- Lignes des 2 mètres :

Limites des zones d'avertissement informant le tireur qu'il se trouve proche de la limite arrière de la piste.

- Lignes de fond de piste :

Fin de la surface d'assaut.